

**ASSOCIATION RESEAU ETINCELLE
1, rue de la Cense des Raines
59 710 ENNEVELIN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**Bruno CHRZAN
Commissaire aux Comptes
3 bis, rue de Mons
59300 VALENCIENNES**

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RESEAU ETINCELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent, en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie

sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valenciennes, le 17 avril 2024

Bruno CHRZAN
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Chrzan', written over a horizontal line.



BILAN ACTIF

		31/12/2023			31/12/2022
		12 mois		12 mois	
		Brut	Amort & prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement Frais de recherche & développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	3 994	3 994	0	
	Immobilisations corporelles				
	Terrains Constructions Installation techniques, matériel et outillage industriel Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances & acomptes sur immobilisations corporelles	49 692	48 983	709	1 800
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières					
Total (I)		53 686	52 977	709	1 800
Comptes de liaison					
Total (II)					
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
	Créances (3)				
	Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances	7 900		7 900	900
Valeurs mobilières de placement Disponibilités	1 553 403		1 553 403	1 477 509	
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance (3)	2 650		2 650	3 005	
Total (III)		1 563 953		1 563 953	1 481 414
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)					
Total Général (I à VI)		1 617 639	52 977	1 564 662	1 483 214

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

		31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 395 522	1 386 883
	Résultat de l'exercice (excédents ou déficits)	68 326	8 640
	Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise:			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
	Total (I)	1 463 849	1 395 523
	Comptes de liaison		
	Total (II)		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
	Total (III)		
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 729	7 891
	Dettes fiscales et sociales	38 584	26 300
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance	57 500	53 500
	Total (IV)	100 813	87 691
	Ecarts de conversion passif (V)		
	Total Général (I à V)	1 564 662	1 483 214
	(1) Dont à plus d'un an		
	(1) Dont à moins d'un an	43 313	34 191
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques		

		31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services			
	Chiffre d'affaires net			
	Production stockée Production immobilisée Subvention d'exploitation	39 866	92 800	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	654 569	511 836	
	Collectes	300	350	
	Cotisations	2	705	
	Autres produits			
	Total (I)	694 737	605 691	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)	Achats de marchandises variations de stock (marchandises)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements variations de stock (mat. 1eres et approv.)	410 306	361 719	
	Autres achats et charges externes	854	915	
	Impôts taxes et versements assimilés	163 614	170 749	
	Salaires et traitements	55 233	63 957	
	Charges sociales			
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations - dotations aux amortissements sur immobilisations - dotations aux provisions sur actif circulant : dotations aux provisions pour risques et charges : dotations aux provisions	1 091	1 101	
	Subventions accordées par l'association			
	Autres charges (2)	6	27	
	Total (II)	631 104	598 468	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		63 633	7 223	
QP DE RESULTATS S/ OPERATIONS FAITES EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	4 694	1 417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
	Total (V)	4 694	1 417	
	CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		Total (VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)		4 694	1 417	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-II+III-IV+V-VI)		68 326	8 640	

		31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total (VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
	Impôts sur les bénéfices (IX)		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	699 431	607 108
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	631 104	598 468
5 - EXCEDENTS OU DEFICITS		68 326	8 640

BRUNO CHRZAN
Commissaire aux Comptes
3 Bis, Rue de Mons
59300 VALENCIENNES



RÉSEAU ÉTINCELLE

transformer le renoncement en motivation

Association RESEAU ETINCELLE
59710 ENNEVELIN

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

		31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS	Bénévolat		
	Prestations en nature	56 344	25 487
	Dons en nature	7 200	7 200
	Total	63 544	32 687
CHARGES	Mise à disposition gratuite de biens et services	7 200	7 200
	Personnel bénévole		
	Prestations	56 344	25 487
	Total	63 544	32 687

BRUNO CHRZAN
Commissaire aux Comptes
3 Bis, Rue de Mons
59300 VALENCIENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de **1 564 622 euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitations sont de **694 737 euros** et dégageant un bénéfice de **68 326 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité de l'année a été des plus soutenues avec une augmentation du nombre de parcours de formation animés de + 50% (36 en 2022 et 56 en 2023) et une croissance forte également du nombre de jeunes remobilisés de + 21 % (475 en 2022 et 577 en 2023)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable de 29/11/83 ainsi que les règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Mise à disposition des locaux :

Les locaux sont mis à la disposition par la société NORSYS. La valeur locative annuelle est estimée à 7 200 euros pour l'année 2023.

Mise à disposition de personnel (mécénat de compétence) :

Société Norsys

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Norsys correspond à une contribution estimée à 2.198 euros pour l'année 2023 et se répartit comme suit :

- o appui au suivi de la comptabilité



Société Julhiet Sterwen

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Julhiet Sterwen correspond à une contribution estimée à 32.105 euros pour l'année 2023 et se réparti comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel
- Participation à un dispositif de parrainage / tutorat des jeunes remobilisés par l'Association

Performanse

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Performanse correspond à une contribution estimée à 8.565 euros pour l'année 2023 et se réparti comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel
- Partage de technique et d'expertise en termes d'animation et d'ingénierie pédagogique

Groupe SERDA

L'ensemble des missions de mécénat de compétences du Groupe Serda correspond à une contribution estimée à 13.476 euros pour l'année 2023 et se réparti comme suit :

- Recherche d'entreprises mécènes afin de soutenir financièrement l'action de l'association.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 994		
TOTAL	3 994		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 692		
TOTAL	49 692		
TOTAL GENERAL	53 686		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à poste	Cessions		
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 994	
TOTAL		0	3 994	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		0	49 692	
TOTAL		0	49 692	
TOTAL GENERAL		0	53 686	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3994	0		3994
TOTAL	3994			3994
Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 892	1 091		48 983
TOTAL	51 886	1 091		52 977
TOTAL GENERAL	51 886	1 091		52 977

Ventilation des dotations de l'exercice	Amort. Linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels	Amort. dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
TOTAL	0				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 091				
TOTAL	1 091				
TOTAL GENERAL	1 091				

Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an
Autres créances clients	7 900	7 900	
Autres créances	0	0	
Charges constatées d'avance	2 650	2 650	
TOTAL	10 550	10 550	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 729	4 729		
Personnel et comptes rattachés	8 116	8 116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 469	30 469		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	57 500	57 500		
TOTAL	100 813	100 813		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes financières	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 089
Dettes fiscales et sociales	11 722
TOTAL	14 811

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 650
TOTAL	2 650
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	57 500
TOTAL	57 500

Nombre de professionnels engagés dans le cadre de l'animation de nos formations (visite d'entreprise / témoignage / animation d'ateliers professionnels / participation au jury / tutorat et parrainage, etc..)

- 767 professionnels engagés